

**LE BLANC, ÉTIENNE**, marchand, propriétaire foncier, juge de paix, fonctionnaire, homme politique et seigneur, baptisé le 13 novembre 1759 à Champlain (Québec), fils de Jean-Jacques Le Blanc et de Marie Héon ; le 10 mai 1796, il épousa au même endroit Josette Richerville, et ils eurent au moins un fils ; décédé le 11 juillet 1831 à Trois-Rivières, Bas-Canada.

Les parents d'Étienne Le Blanc faisaient partie d'un groupe d'Acadiens exilés qui passèrent l'hiver de 1757–1758 à Québec. La situation n'y était guère reluisante, et ils eurent à subir les rigueurs de la guerre de Sept Ans. Plusieurs souffrirent de la famine qui sévissait et, selon certains témoignages, environ 250 d'entre eux moururent de la petite vérole. Aussi un très grand nombre de réfugiés cherchèrent-ils à fuir Québec et allèrent s'établir dans la région de Bécancour que leur avaient fait connaître les Abénaquis et les missionnaires en Acadie. Jean-Jacques Le Blanc choisit plutôt de s'installer à Champlain en 1758. Il ouvrit un petit commerce qui progressa si bien qu'il fut en mesure, le temps venu, d'établir avantageusement ses quatre fils, soit dans l'agriculture, soit dans le commerce.

En 1789, Étienne Le Blanc était marchand à Champlain. Son commerce devait être assez prospère puisqu'il se porta acquéreur d'un bon nombre de terres. Ainsi, le 21 avril 1795, il acheta le onzième de la seigneurie Champlain moyennant 700#. En 1796, après avoir obtenu une dispense de bans, il épousa Josette Richerville, fille mineure du seigneur de Dutort. Le contrat de mariage stipulait que tous les biens et les effets immobiliers du futur époux lui resteraient en propre jusqu'à concurrence de 12 000#. Le douaire fut fixé à 3 000# et le préciput à 1 500<sup>a</sup>. Mme Le Blanc renoncera à la communauté le 4 septembre 1824 et elle aurait intenté une poursuite en séparation de biens.

Au cours de l'année 1801, Le Blanc s'établit à Trois-Rivières où il continua ses activités commerciales. Il s'intégra rapidement à son nouveau milieu. Dès le 16 août 1803, il devint juge de paix du district et cette commission fut renouvelée en 1805 et 1811. Le 6 juin 1808, tout comme Louis Gugy\* et Charles Thomas, il fut nommé commissaire chargé du secours aux aliénés et aux enfants trouvés. Il fut reconduit dans cette fonction en 1813, 1821 et 1825. En 1812, Le Blanc figurait parmi les résidents de Trois-Rivières qui envoyèrent une déclaration au gouverneur sir George Prevost\* par laquelle ils appuyaient le marchand juif Benjamin Hart\*, qui désirait obtenir une commission dans le bataillon de milice de Trois-Rivières. Le Blanc fut aussi membre de la Société du feu.

En 1811, Le Blanc avait commencé à avoir des démêlés avec son frère Joseph qui le poursuivait devant la Cour du banc du roi à propos de ses terres. En juin, certains de ses biens furent saisis et mis en vente, mais il semble que Joseph n'ait pas eu gain de cause, et les biens en question demeurèrent la propriété d'Étienne. Ce dernier, par diverses transactions, continua de se constituer un patrimoine foncier important. En 1816, il possédait un terrain à

Trois-Rivières, plusieurs terres dans les seigneuries Godefroy et Roquetaillade, la seigneurie Dutort et une partie de la seigneurie Champlain. Il semble qu'il consacra les dernières années de sa vie à administrer ses propriétés.

En 1814, Étienne Le Blanc était devenu député à la chambre d'Assemblée du Bas-Canada. En compagnie de Joseph-Rémi Vallières\* de Saint-Réal, il représenta la circonscription de Saint-Maurice jusqu'en 1816. Il était rarement présent en chambre, n'y venant que très irrégulièrement. Il avait des opinions modérées, voulait conserver les lois françaises en vigueur et se prononça contre l'établissement du droit privé anglais.

SONIA CHASSÉ

---

ANQ-MBF, CE1-7, 13 nov. 1759, 10 mai 1796 ; CE1-48, 13 juill. 1831 ; CN1-56, 18 mars, 17, 21, 24 juin, 15 août, 13 oct. 1823, 4, 22 mars, 12 avril, 28 mai, 10 juin, 17 août 1824, 7 avril, 11, 21 juin, 20 juill., 12 sept., 12 déc. 1825, 4 févr., 27 juin, 16 sept., 27 nov. 1826, 29 août 1829 ; CN1-87, 11, 21 avril 1795, 11 avril, 7, 9 mai 1796.— APC, MG 24, B1, 170 : 3960–3973 ; RG 4, A1, 125 ; 128 ; RG 68, General index, 1851–1841.— B.-C., chambre d'Assemblée, *Journaux*, 1815 ; 1816.— *La Gazette de Québec*, 9 avril 1789, 3 janv. 1799, 11 juin 1801, 30 juin 1808, 2 nov. 1809, 6 déc. 1810, 27 juin, 10 oct., 26 déc. 1811, 9 janv. 1812, 2 déc. 1813, 1<sup>er</sup> août, 21 nov. 1816, 24 mai, 27 sept., 8 oct., 6 déc. 1821, 22 août, 31 oct., 5 déc. 1822, 20 juill. 1831.— *Montreal Gazette*, 23 juill. 1831.— F.-J. Audet, *les Députés de Saint-Maurice (1808–1838) et de Champlain (1830–1838)* (Trois-Rivières, Québec, 1934).— Bona Arsenault, *Histoire et Généalogie des Acadiens* (éd. rév., 6 vol., [Montréal, 1978]), 3.— Adrien Bergeron, *le Grand Arrangement des Acadiens au Québec [...]* (8 vol., Montréal, 1981), 5.— [Prosper Cloutier], *Histoire de la paroisse de Champlain* (2 vol., Trois-Rivières, Québec, 1915–1917), 2.— Maurice Grenier, « la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1815–1837 » (thèse de M.A., univ. de Montréal, 1966).— C.-É. Mailhot, *les Bois-Francs* (4 vol., Arthabaska, Québec, 1914–1925), 2.

Bibliographie générale

© 1987–2025 Université Laval/University of Toronto